

DIRECTION OPERATIONNELLE DE CHLEF
SOUS DIRECTION TECHNIQUE
DEPARTEMENT RESEAU TRANSPORT
Réf : AT/DO 02/SDT/DRT/ 137 /2022

Chlef le , 23/02/2022

A

Monsieur MANSOUR OUAHCHIA Abderazek
Sise à Centre Commercial Zendari Ain Defla

Objet: Deuxième mise en demeure

- * Contrat N°: 78 du 26/08/2021
- * B.C.N° :210155 du 08/09/2021
- * ODS N°: 80/2021 du 08/09/2021

Suite à une sortie effectuée en date du : 23/02/2022 au niveau du chantier :
Oued Fodda - Boukadir , nous avons constaté ce qui suit :

- Nettoyage du chantier non effectué comme stipule l'article 19 du CPS .
- Chantier abandonné entre Oued Sly - Boukadir , en laissant plusieurs points de tranchée ouvertes.

De ce fait , vous êtes mis en demeure de remédier à la situation **dans un délai de 24 Heurs** ,faute de quoi nous serons dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur à l'encontre de votre entreprise.



Directeur Opérationnel
de Chlef
Signé : Ryadh OUAZANE